



# LE TOURISME EN 2000

## MÉTHODOLOGIE

Les résultats publiés dans ce "4 pages" sont issus du rapport "Le tourisme en 2000". Cette étude a permis d'appréhender plus précisément les dépenses des touristes non résidents, l'emploi lié au tourisme, la production des entreprises touristiques résidente en Nouvelle-Calédonie mais également les interventions du secteur public en faveur du développement touristique.

Les résultats relatifs à la dépense des touristes non résidents sont issus d'une enquête réalisée entre avril 2000 et février 2001 sur un échantillon de tous les vols au départ de l'aéroport international de La Tontouta.

L'emploi lié au tourisme a pu être approché à l'aide des données de la CAFAT, seul organisme possédant des informations complètes sur l'emploi salarié.

Les résultats des entreprises touristiques reposent sur l'exploitation simultanée de plusieurs fichiers d'origine administrative : le fichier du Ridet (Répertoire d'Identification Des Entreprises et des établissements) qui donne notamment des informations sur l'activité des entreprises, le fichier de l'impôt sur les sociétés et celui du réel simplifié qui donnent des informations sur le chiffre d'affaires de l'entreprise lorsque celle-ci est assujettie à l'un ou l'autre régime.

Un traitement exhaustif des données publiques a permis de présenter un tableau récapitulatif des interventions du secteur public en évitant les doubles comptes.

## DES TOURISTES PLUS NOMBREUX

**109 587 touristes ont séjourné en Nouvelle-Calédonie en 2000 contre 99 735 en 1999 ;**

Métropolitains	Japonais	Néo-Zélandais	Australiens	Autres
30 702	31 051	9 576	18 012	20 246

## 17,1 MILLIARDS DE RECETTES TOURISTIQUES

**Ils ont dépensé 17,1 milliards auprès d'entreprises calédoniennes ;**

Hôtels	Cafés, Restaurants	Transports touristiques	Loisirs	Commerce (souvenirs, autres)
5,8 milliards	2,6 milliards	4,2 milliards	0,5 milliard	4,0 milliards

## QUI BÉNÉFICIE À L'ÉCONOMIE CALÉDONIENNE

**Au total, les entreprises touristiques ont réalisé un chiffre d'affaires de 38,4 milliards de F.CFP car les résidents consomment aussi des produits touristiques.**

Hôtels, Cafés, Restaurants	Transports touristiques	Autres Activités touristiques	Agences de voyages
18,8 milliards	10,3 milliards	5,4 milliards	3,9 milliards

**Plus de 3 500 personnes occupent un emploi salarié dans le tourisme.**

## DES ACTEURS PUBLICS MOBILISÉS

**Le soutien financier des acteurs publics au développement du tourisme s'est élevé à 3,9 milliards de F.CFP.**

Province Sud	Province Nord	Province Iles Loyauté	Nouvelle-Calédonie	État
1,2 milliard	0,3 milliard	0,4 milliard	1,4 milliard	0,6 milliard

## UN PARC HÔTELIER EN ÉVOLUTION

**Les capacités d'accueil ont continué à se développer.**

	Province Sud	Province Nord	Province Iles Loyauté	Total
Établissements	49	29	13	91
Unités d'hébergement	2 059	280	102	2 441

## DES TOURISTES PLUS NOMBREUX

109 587 touristes ont visité la Nouvelle-Calédonie en 2000 soit 9,9% de plus que l'année précédente : 99 735 touristes avaient choisi la Nouvelle-Calédonie comme destination de voyage en 1999.

Pourtant l'année 2000 avait mal commencé avec une diminution du nombre de touristes de l'ordre de 12,0% au premier trimestre 2000 par rapport à la même période de l'année précédente. La tendance s'est inversée dès le second trimestre 2000 : les arrivées de touristes ont repris et se sont même accélérées au cours des mois suivants.

Ce regain de touristes est dû principalement à nos voisins australiens et néo-zélandais : leurs entrées ont respectivement progressé de 23,6% (3 445 personnes supplémentaires) et de 35,1% (+ 2 486) par rapport à l'année précédente. La mise en place de nouvelles rotations entre l'Australie et la Nouvelle-Calédonie et l'augmentation du nombre de sièges disponibles au départ des marchés australien et néo-zélandais ont contribué au retour des touristes australiens et néo-zélandais après deux années de défection.

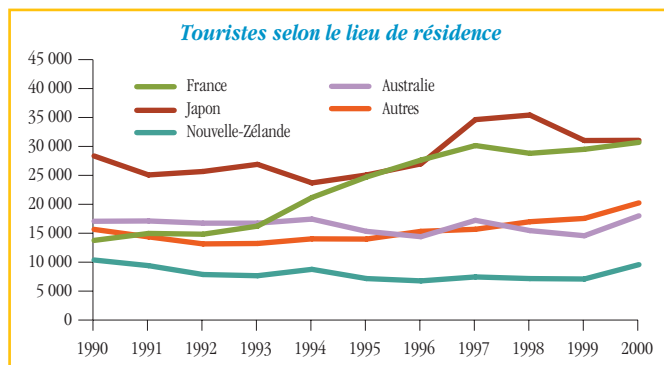
Les touristes des "Autres pays" ont eux aussi largement participé à la hausse d'ensemble (+15,3%). L'or-

ganisation à Nouméa du 8<sup>ème</sup> Festival des Arts du Pacifique du 24 octobre au 3 novembre 2000 n'est pas étrangère à la hausse du nombre de touristes des "Autres pays" mais également à celle de nos voisins anglo-saxons. Outre les membres des différentes délégations des pays de la région participant au festival, celui-ci a permis la venue d'un nombre conséquent de touristes attirés par la manifestation. Les Métropolitains ont également été plus nombreux : 30 702 touristes métropolitains ont séjourné en Nouvelle-Calédonie contre 29 500 en 1999.

En revanche, le nombre de touristes japonais est resté relativement stable après avoir diminué de 12,4% en 1999.

La mise en place par Air Calédonie International de deux rotations hebdomadaires entre Osaka et Nouméa en avril 2000 mais également la nouvelle programmation des vols Air France au départ de Tokyo en novembre 2000 plus favorable à la clientèle nipponne ont permis un retour des touristes japonais : 31 051 Japonais ont ainsi visité la Nouvelle-Calédonie en 2000 contre 31 017 en 1999.

Dans ce contexte les touristes japonais qui conservent leur première



place dans le classement des entrées touristiques, perdent 2,8 points au profit de nos voisins anglo-saxons et des touristes des "Autres pays" (28,3%). Les Métropolitains, arrivant toujours en seconde position, enregistrent eux aussi une diminution de leur part de marché (1,6 point de moins, 28,0%). Vient ensuite les touristes des "Autres pays", les Australiens et les Néo-Zélandais.

Les touristes d'"agrément" sont toujours les plus nombreux à se rendre en Nouvelle-Calédonie. La visite à des parents ou amis occupe en 2000 la seconde place dans le classement des entrées touristiques par motif de séjour : le nombre de touristes affinitaires a augmenté de 23,0% par rapport à 1999. Le touris-

me d'affaires arrive désormais en troisième position et représente 9,0% de l'effectif touristique de 2000.

La durée de séjour n'a pas évolué depuis 1997 : elle reste de 16 jours en moyenne. Comme en 1999, les Métropolitains ont séjourné en moyenne 34 jours en Nouvelle-Calédonie ; la durée de séjour des Néo-Zélandais demeure elle aussi inchangée (9 jours). En revanche, les touristes australiens sont restés moins longtemps : leur durée de séjour est passée de 10 jours à 9 jours. Quant aux résidents japonais ils sont restés en moyenne un jour de plus en 2000 (7 jours).

69 477 retours de résidents ont été comptabilisés en 2000 contre 69 268 en 1999.

## 17,1 MILLIARDS DE RECETTES TOURISTIQUES

Les dépenses des touristes non résidents auprès des entreprises calédoniennes sont estimées à 17,1 milliards de F.CFP en 2000. Les touristes ont toutefois déboursé 26,7 milliards de F.CFP pour venir en Nouvelle-Calédonie. Mais pour mieux approcher la part des dépenses qui profite aux entreprises locales, il convient d'enlever du poste "Transport international", les dépenses effectuées auprès d'entreprises non calédoniennes. Seule l'entreprise Air Calédonie International est concernée.

L'analyse de la dépense totale des touristes non résidents auprès des entreprises locales se fait hors transport international.

Estimation des recettes des entreprises calédoniennes provenant du tourisme international

	Hébergement	Cafés, restaurants	Transport international	Transport local	Loisirs	Souvenirs	Autres	Total	Effectif
2000	5 751	2 635	2 723	1 452	529	2 168	1 821	17 079	109 587

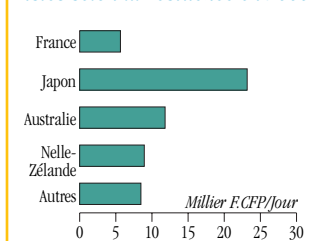
Unités : million F.CFP, nombre

L'hébergement constitue le poste de dépenses le plus important en 2000. Les restaurants, les bars, les cafés arrivent en deuxième position. Ils sont suivis par les dépenses en souvenirs et en cadeaux, les dépenses "Autres" qui correspondent essentiellement à des dépenses en alimentation ou à des achats d'autres biens et services (cartes postales, timbres...). Vient ensuite les dépenses en trans-

port local et en loisirs.

Les Japonais et les Australiens consacrent une grande partie de leur budget à l'hébergement, respectivement 81 485 F.CFP et 55 286 F.CFP en moyenne par séjour et par personne. Les Métropolitains arrivent en troisième position (50 432 F.CFP). Si les Japonais privilégient plutôt l'hôtellerie de luxe, dont le prix compense la courte durée du séjour, les Métro-

Dépenses journalières des touristes selon la résidence en 2000



politains séjournent beaucoup plus nombreux dans des hébergements moins onéreux tels que les gîtes.

Les dépenses en restaurants, cafés sont surtout le fait des Métropolitains (38 205 F.CFP), des Australiens (22 141 F.CFP) et des tou-

ristes des "Autres pays" (22 979 F.CFP). Quant aux touristes japonais, la dépense moyenne par séjour en restauration s'élève à 16 481 F.CFP.

Les Métropolitains restent les premiers clients des entreprises de transport local (transport aérien, maritime, location de véhicules, etc.), 22 626 F.CFP en moyenne. Ils font souvent au cours de leur séjour, en général long, des déplacements dans les îles (Ile des Pins ou Iles Loyauté) et le tour de Calédonie. Les Japonais arrivent en seconde position avec un montant de 13 318 F.CFP.

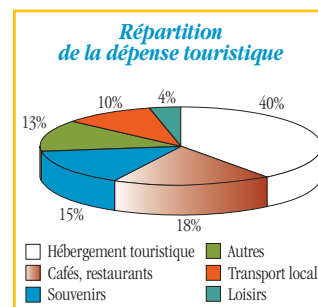
Bien que les Japonais demeurent

la clientèle de choix des commerces spécialisés en souvenirs et en cadeaux (26 158 F.CFP par séjour et par personne), ils sont suivis de près par les résidents métropolitains (21 704 F.CFP) et les touristes des "Autres pays" (21 391 F.CFP). Pour ces derniers, la dépense en "Autres biens et services" est également élevée. Les touristes provenant principalement de la Polynésie Française, de Wallis et Futuna et du Vanuatu, profitent de leur séjour pour acheter des vêtements ou des petits biens d'équipements qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement habituel. Les Métropolitains restent

à l'origine de plus de la moitié des dépenses "Autres" qui regroupent également les achats en alimentation. Logeant rarement à l'hôtel, ils participent en général aux dépenses quotidiennes des personnes chez lesquelles ils séjournent. Les achats en produits alimentaires et ménagers sont de ce fait importants.

Les Japonais sont les premiers clients des entreprises offrant des services de loisirs, d'excursions et de distractions diverses (7 913 F.CFP par séjour et par personne). Les principaux loisirs des Japonais sont la plongée, la pêche mais aussi des excursions organisées sur

les îles (Ile des Pins, Iles Loyauté) ou les îlots proches de Nouméa. Ils sont suivis par les Métropolitains (5 913 F.CFP) ; les autres touristes arrivent loin derrière.



## QUI BÉNÉFICIE À L'ÉCONOMIE CALÉDONNIENNE

En 2000, plus de 3 500 salariés travaillent dans le tourisme. Ils étaient 3 267 à y exercer une activité en 1999. Ils sont désormais 3 521 en 2000 (+7,8%). L'emploi salarié touristique regroupe les salariés appartenant à la sphère marchande (y compris les salariés des compagnies Air France et Qantas non résidentes en Nouvelle-Calédonie mais dont les effectifs salariés sont déclarés à la CAFAT) et ceux travaillant dans les organismes publics chargés de la promotion locale et internationale. L'activité touristique occupe ainsi 7,6% de l'emploi salarié déclaré à la CAFAT en 2000. La

croissance de l'emploi salarié émane principalement des hôtels, cafés et restaurants et des transports. Premier employeur du tourisme, l'hôtellerie totalise à elle seule plus du tiers de l'emploi salarié du tourisme. La restauration et le transport aérien arrivent respectivement en seconde et troisième position. Vient ensuite les autres activités touristiques (les établissements de jeux font partie de cette catégorie), les agences de voyages et les duty free. Notons que seul l'emploi salarié est traité ; les non salariés et les fonctionnaires ne sont pas pris en compte.

touristes "extérieurs" mais également à la clientèle locale un chiffre d'affaires d'un peu plus de 38 milliards F.CFP et dégagé une valeur ajoutée de l'ordre de 16 milliards. Avec une valeur ajoutée de plus 7 milliards de F.CFP, les hôtels, cafés et restaurants sont à l'origine de 44,4% de la valeur ajoutée des activités du tourisme. Ils sont suivis par les transports touristiques, puis les autres activités touristiques et les agences de voyages. Les activités liées au tourisme restent essentiellement composées de petites structures qui se limitent au chef d'entreprise. Toutefois, l'activité touristique est très concentrée en terme d'emploi.

Le secteur du tourisme concerne de nombreuses activités allant de l'hébergement touristique à la location de véhicules ou encore aux activités nautiques. Cette diversité rend délicate toute évaluation de l'offre touristique. Pour cela, la mesure de la production touristique nécessite au préalable de bien cerner les activités liées au tourisme. On retiendra comme "activité caractéristique du tourisme" celles qui sont principalement destinées à satisfaire les besoins des touristes ou celles dont le niveau est très directement lié au phénomène touristique (activités réalisant une importante partie de leur chiffre d'affaires grâce au tourisme). Si certaines activités ne posent pas de problème d'identification comme les hôtels, cafés, restaurants et les agences de voyages, d'autres sont plus difficiles à cerner. Par exemple, le transport touristique, qu'il soit maritime, terrestre ou aérien, n'est pas clairement identifié dans les codes d'activité de la NAF (nomenclature d'activité française utilisée pour identifier les entreprises) ; il est alors nécessaire de sélectionner une à une les entreprises de transport touristique.

Activité	1997	1998	1999	2000
Hôtellerie	1 066	1 088	1 145	1 263
Restauration	738	758	796	832
Bars	24	37	28	26
Transport touristique maritime	35	31	35	54
Transport aérien	530	539	550	597
Transport touristique terrestre	61	60	58	51
Location de moyens de transport	30	31	31	37
Agences de voyages	166	177	188	195
Plongée sous marine	13	11	17	16
Autres activités	314	301	313	319
Duty free	142	127	107	131
<b>Total</b>	<b>3 119</b>	<b>3 159</b>	<b>3 267</b>	<b>3 521</b>

Unité : nombre moyen

En 2000, 991 entreprises touristiques résidentes en Nouvelle-Calédonie ont été recensées dans le Répertoire d'Identification Des Entreprises et des Etablissements (RIDET) ; elles ont réalisé grâce aux

faire grâce au tourisme). Si certaines activités ne posent pas de problème d'identification comme les hôtels, cafés, restaurants et les agences de voyages, d'autres sont plus difficiles à cerner. Par exemple, le transport touristique, qu'il soit maritime, terrestre ou aérien, n'est pas clairement identifié dans les codes d'activité de la NAF (nomenclature d'activité française utilisée pour identifier les entreprises) ; il est alors nécessaire de sélectionner une à une les entreprises de transport touristique.

### CHIFFRES-CLÉS

	1997	1998	1999	2000
Entreprises	863	921	947	991
Salariés concernés*	2 780	2 836	2 963	3 187
Chiffre d'affaires	31 363	32 348	34 393	38 391
Valeur Ajoutée	13 590	13 812	15 248	15 937
% PIB	3,6	3,6	3,7	nd

\* Nbre moyen de salariés  
Unités : million F.CFP, %

### ENTREPRISES TOURISTIQUES

Les activités retenues sont :

- les hôtels, cafés, restaurants,
- les agences de voyages,
- les autres activités touristiques (loisirs proposés aux touristes),
- les transports touristiques (aérien, maritime, routier y.c. location de moyens de transport).



## DES ACTEURS PUBLICS MOBILISÉS

La participation des acteurs publics au développement du tourisme s'est élevée à 3,9 milliards de F.CFP en 2000, dont 3,1 milliards de dépenses directement touristiques.

Les dépenses directement touristiques concernent les activités du tourisme telles que l'hôtellerie, la restauration, le transport touristique, la promotion internationale du tourisme, etc. Les dépenses indirectement touristiques sont réalisées par les structures publiques dans des secteurs connexes au tourisme (culture, environnement, infrastruc-

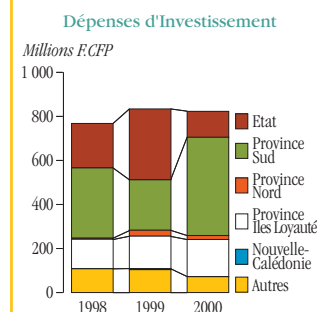
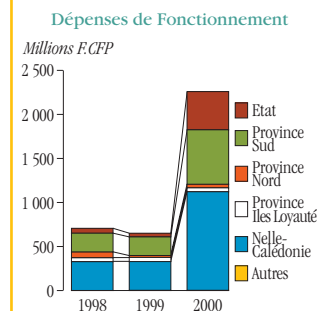
tures, sauvegarde du patrimoine, etc.) et contribuent au développement du tourisme mais de manière indirecte.

Les dépenses de fonctionnement à vocation touristique du secteur public ont été évaluées à 2 526 millions de F.CFP dont 2 259 millions ont une finalité clairement touristique. Les dépenses d'investissement à vocation touristique ont été estimées à 1 386 millions de F.CFP dont 823 millions de dépenses clairement touristiques. On notera en 2000, le versement par la Nouvelle-

Calédonie d'un montant de 1 milliard en faveur d'Air Calédonie International, pour l'amélioration de la desserte aérienne.

Les Provinces, compétentes en matière touristique, interviennent principalement à travers des séries de mesures d'aides spécifiques, dans le cadre de relation de partenariat (contrat de développement Etat/Province), mais également par le biais des Sociétés d'Economie Mixte. La Nouvelle-Calédonie, l'Etat, l'ICAP et le FED participent également au développement du tourisme.

### Répartition des dépenses touristiques directes par collectivité publique



### Dépenses touristiques du secteur public en 2000\*

	Province Sud	Province Nord	Province Iles Loyauté	État	Nouvelle-Calédonie	Autres	Ensemble
<b>Dépenses touristiques</b>							
Dépenses de fonctionnement	619	40	44	434	1 120	2	2 259
Dépenses d'investissement	446	18	169	118	-	72	823
<b>Total touristique</b>	<b>1 065</b>	<b>58</b>	<b>213</b>	<b>551</b>	<b>1 120</b>	<b>74</b>	<b>3 081</b>
<b>Dépenses indirectement touristiques</b>							
Dépenses de fonctionnement	13	100	105	-	50	-	268
Dépenses d'investissement	147	98	57	41	219	-	563
<b>Total indirectement touristique</b>	<b>159</b>	<b>199</b>	<b>162</b>	<b>41</b>	<b>269</b>	<b>-</b>	<b>831</b>
<b>Ensemble</b>							
Dépenses touristiques	1 065	58	213	551	1 120	74	3 081
Dépenses indirectement touristiques	159	199	162	41	269	-	831
<b>Total général</b>	<b>1 224</b>	<b>257</b>	<b>375</b>	<b>592</b>	<b>1 389</b>	<b>74</b>	<b>3 912</b>

\* Provisoire

Unité : million F.CFP

## UN PARC HÔTELIER EN ÉVOLUTION

En 2000, le parc hôtelier calédonien offrait aux touristes 2 441 unités d'hébergement (chambres, bungalows ou studios) réparties dans 91 établissements, contre 2 398 en 1999.

La province Sud demeure la province la mieux dotée en équipement hôtelier : 2 059 unités sont mises à la disposition des touristes. La province Nord et la province des Iles Loyauté regroupent respectivement 11,5% et 4,2% des unités d'hébergement : la province Nord dispose d'un parc hôtelier de 280 unités d'hébergement tandis que la capacité d'accueil dans les Iles Loyauté est de 102 unités.

### Répartition du parc hôtelier

	1995		1996		1997		1998		1999		2000	
	Et	Uh	Et	Uh	Et	Uh	Et	Uh	Et	Uh	Et	Uh
<b>Province Iles Loyauté</b>	<b>17</b>	<b>59</b>	<b>18</b>	<b>104</b>	<b>12</b>	<b>83</b>	<b>11</b>	<b>91</b>	<b>10</b>	<b>73</b>	<b>13</b>	<b>102</b>
Lifou	9	33	7	46	7	47	6	54	nd	nd	nd	nd
Maré	5	16	4	33	4	30	4	31	nd	nd	nd	nd
Ouvéa	3	10	2	10	1	6	1	6	nd	nd	nd	nd
<b>Province Nord</b>	<b>19</b>	<b>278</b>	<b>21</b>	<b>294</b>	<b>21</b>	<b>288</b>	<b>24</b>	<b>296</b>	<b>25</b>	<b>297</b>	<b>29</b>	<b>280</b>
Côte Ouest	11	182	12	178	12	186	12	172	nd	nd	nd	nd
Côte Est	8	96	9	116	9	102	12	124	nd	nd	nd	nd
<b>Province Sud</b>	<b>42</b>	<b>1 718</b>	<b>42</b>	<b>1 692</b>	<b>44</b>	<b>1 687</b>	<b>45</b>	<b>1 691</b>	<b>46</b>	<b>2 028</b>	<b>49</b>	<b>2 059</b>
Nouméa	19	1 421	19	1 414	20	1 411	20	1 361	21	1 667	nd	nd
Reste de la province	23	297	23	278	24	276	25	330	25	361	nd	nd
<b>Territoire</b>	<b>78</b>	<b>2 055</b>	<b>81</b>	<b>2 090</b>	<b>77</b>	<b>2 058</b>	<b>80</b>	<b>2 078</b>	<b>81</b>	<b>2 398</b>	<b>91</b>	<b>2 441</b>

Et : Etablissements. Uh : unités d'hébergement.

Unité : nombre